

**EAERE**European Association  
of Environmental and  
Resource Economists

## Déclaration sur les propositions législatives européennes concernant le changement climatique

Il est urgent de mettre en oeuvre des politiques climatiques plus ambitieuses car le changement climatique a des conséquences considérables, comme le montre la contribution du groupe I au 6e rapport d'évaluation du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Afin de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 55 % en 2030 par rapport à 1990 et d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, la Commission européenne a présenté, en juillet 2021, un ensemble de propositions législatives, le « paquet Fit for 55 ». Guidés par des principes économiques solides, nous sommes unis sur les points suivants:

1. Ce paquet est cohérent avec les objectifs rappelés ci-dessus. Il fournira un cadre efficace et stable pour mobiliser les efforts dans tous les secteurs, par des instruments diversifiés. La fixation d'un prix du carbone dans le cadre du système européen d'échange de quotas (SEQE) demeure un élément central de la politique climatique en Europe et l'approfondissement et l'élargissement de la tarification du carbone, y compris la proposition de révision de la directive sur la taxation de l'énergie, sont les bienvenus. Les prix du carbone du SEQE se situent aujourd'hui dans la fourchette de 50 à 100 €/tonne de CO<sub>2</sub> indiquée par le rapport Stern et Stiglitz comme niveau nécessaire d'ici 2030. Cela a contribué, dès à présent, à une réduction de plus de 40 % des émissions couvertes par le SEQE depuis 2005.
2. Le paquet législatif aborde les conséquences distributives de la politique climatique. En effet, la manière dont celles-ci sont perçues par l'opinion publique joue un rôle clé pour l'acceptabilité sociale et le succès final des politiques proposées. Alors que certaines mesures peuvent avoir des effets régressifs, l'augmentation des prix du carbone qui a suivi les récentes réformes du SEQE augmente des revenus qui peuvent être utilisés à des fins de redistribution. Il est important sur le plan politique de s'attaquer à ces impacts sociaux pour les ménages à faible revenu<sup>1</sup>. Le Fonds social pour le climat, qui complète le nouveau marché de quotas pour le bâtiment et les transports, peut fournir un cadre pour y faire face.

---

<sup>1</sup> Sur cette question, voir SDSN 2021. Transformations for the Joint Implementation of Agenda 2030 for Sustainable Development and the European Green Deal. Sustainable Development Solutions Network (SDSN). Voir aussi Feindt, S., Kornek, U., Labeaga, J.M., Sterner, T., & Ward, H. (2021). Understanding Regressivity: Challenges and Opportunities of European Carbon Pricing. Energy Economics, 105550, DOI: <https://doi.org/10.1016/j.eneco.2021.105550>



# EAERE

European Association  
of Environmental and  
Resource Economists

3. Des prix du carbone plus élevés peuvent conduire à ce qu'il est convenu d'appeler des « fuites de carbone », c'est-à-dire une délocalisation d'activités polluantes vers des pays où les réglementations environnementales sont moins ambitieuses. À mesure que les prix du SEQE augmentent, cela pourra être un problème, quand bien même celui-ci demeurerait temporaire si d'autres acteurs majeurs adoptent également une politique climatique plus stricte, à l'instar de l'exemple européen. Deux approches principales ont été identifiées pour prévenir les fuites de carbone : des quotas gratuits alloués aux secteurs menacés par le risque de fuites de carbone, ou un Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). L'allocation gratuite de quotas a été utilisée jusqu'à présent et devrait être abandonnée. Le MACF peut créer un cadre d'action équitable, mais il représente un défi à la fois du point de vue technique et de la politique commerciale. Il faut se féliciter que la proposition de la Commission se donne le temps de la consultation des partenaires commerciaux de l'Union européenne (UE) sur ce mécanisme.
4. Bien que l'UE représente une part relativement faible des émissions mondiales, elle peut jouer un rôle crucial, en inspirant d'autres pays et en démontrant que l'adoption de politiques environnementales plus ambitieuses est bénéfique du point de vue économique et social et ne nuit pas au bien-être des citoyens. Pour cela, les innovations vertes et bas carbone doivent être déployées par des investissements massifs. Il convient que les instruments de la politique macroéconomique soient alignés avec ce besoin.
5. Tous les pays, en particulier les pays du G-20, doivent accroître l'ambition de leurs politiques climatiques. Davantage d'efforts devraient être consacrés au renforcement de la coopération internationale dans le domaine de la gouvernance environnementale et climatique. En outre, un soutien financier accru doit aller aux pays en développement qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique.

---

**Approuvez la  
Déclaration sur les propositions législatives européennes  
concernant le changement climatique en la signant:**

**[www.eaere.org/statement\\_eu\\_legislative\\_proposals/](http://www.eaere.org/statement_eu_legislative_proposals/)**